



# Invesco Funds Series 3

## Invesco Global Telecom Fund

1<sup>er</sup> décembre 2009

### Prospectus simplifié

Ce prospectus simplifié contient des informations clés sur le compartiment Invesco Global Telecom Fund (le « Fonds »), qui appartient à la gamme Invesco Funds Series 3, un FCP à compartiments constitué par contrat de fiducie en Irlande le 9 juin 1992 et agréé en tant qu'OPCVM le 9 juin 1992 par l'*Irish Financial Services Regulatory Authority* (l'« Autorité de réglementation des services financiers en Irlande ») conformément à la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2003, telle qu'amendée. Les fonds suivants sont tous des compartiments de Invesco Funds Series 3 : Invesco Global Health Care Fund, Invesco Global Technology Fund et Invesco Global Telecom Fund.

Avant de prendre une décision d'investissement, nous conseillons aux investisseurs potentiels de consulter la version complète du prospectus en vigueur relatif à la gamme Invesco, qui comprend les Annexes A, B1-B5 et C (le « Prospectus consolidé »).

Il énonce les droits et les obligations de l'investisseur, ainsi que le lien juridique avec le Fonds. Les termes et expressions figurant dans le Prospectus consolidé ont la même signification dans le présent Prospectus simplifié, sauf mention contraire.

La devise de référence du Fonds est le dollar américain.

### Objectif d'investissement

Ce Fonds recherche la croissance du capital à long terme et la répartition des risques en investissant au moins 70 % du total des actifs du Fonds (après déduction des actifs liquides auxiliaires) dans des sociétés de télécommunications du monde entier.

### Politique d'investissement

Le Compartiment investit principalement dans des actions et dans des titres liés à des actions. Aux fins de ce Fonds, on entend par société de télécommunications toute société qui réalise au moins 50 % de son chiffre d'affaires ou de son bénéfice dans des activités liées aux télécommunications ou encore toute société qui consacre au moins 50 % de ses actifs à de telles activités. Les activités liées aux télécommunications incluent, sans toutefois s'y limiter, les équipements et services de communications, les composants et équipements électroniques, les satellites, les câbles, les équipements et systèmes de télévision et de radio, le matériel informatique, les communications mobiles et radio cellulaires, les systèmes de traitement de texte et de données, les systèmes d'édition et d'information ainsi que les technologies émergentes.

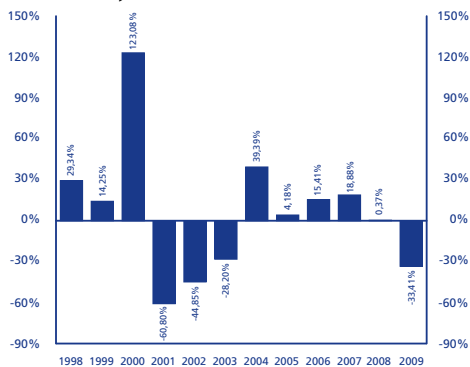
### Profil de risque

La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut évoluer à la hausse comme à la baisse, ces évolutions pouvant être le résultat de fluctuations de change d'investissements qui présentent une exposition en devises. Les investisseurs risquent donc de ne pas récupérer la totalité du montant qu'ils ont initialement investi.

La performance du Fonds peut également être pénalisée par la solidité relative de certaines devises ou en cas d'appréciation du dollar américain face à ces mêmes devises. Comme dans le cas de fonds thématiques, les investisseurs doivent être prêts à accepter un niveau de risque plus élevé que pour un fonds assorti d'un mandat d'investissement plus large.

Le Prospectus consolidé contient une description plus détaillée des facteurs de risque propres au Fonds.

### Données de performance



### Rendement moyen cumulé :

	Fonds
3 dernières années	-4,72%
5 dernières années	1,09%
10 dernières années	3,41%

Données calculées en fin d'exercice (A compter du 30 novembre 2009, la date de clôture de l'exercice est passée du 31 mars au 30 novembre de chaque année)

### Avis

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Morningstar's Mid to Mid au 31/03/09 dans la devise du Fonds.

Les performances du Fonds font référence aux Parts de catégorie A. Les rendements sont calculés nets d'impôt et de frais, mais les frais de souscription ou de rachat ne sont pas déduits.

### Profil de l'investisseur type

Ce Fonds s'adresse aux investisseurs qui recherchent l'appréciation de leur capital sur une période de 5 à 10 ans et sont prêts à accepter tout risque concernant leur investissement ainsi qu'une volatilité accrue de la valeur de leurs placements. Invesco classe ce type d'investissements comme étant plus « spécialisé » qu'un compartiment en actions courant sur les marchés développés. Les fonds qui investissent principalement dans les pays émergents, les sociétés à petite capitalisation, les fonds thématiques ou les fonds à gestion active sont autant d'exemples de fonds spécialisés.

### Politique de distribution

Le revenu net du Fonds sera intégralement distribué en vue d'obtenir le statut de distributeur au Royaume-Uni.

La date de distribution pour le Fonds est fixée au 21 janvier de chaque année. La quasi-totalité des revenus du Fonds, après déduction des frais, sera distribuée aux Porteurs de Parts au prorata de leur participation respective. Si une quelconque catégorie de Parts est soumise à des frais de gestion inférieurs, les distributions relatives aux frais de gestion réduits seront cumulées et toutes les autres distributions seront imputées à l'achat de Parts de cette catégorie, sauf décision contraire des Porteurs de Parts. Toutes les distributions inférieures à 50 USD serviront automatiquement à l'achat de nouvelles Parts de la même catégorie.

## Commissions et frais

### Frais de transaction à charge des Porteurs de Parts

Aucun frais initial ne devra être payé par un investisseur lors de l'acquisition de Parts B du Fonds. Des frais de rachat conditionnels pourront être dus. Si des Parts B sont rachetées dans un délai de 4 ans à compter de la date d'achat, le produit du rachat sera soumis à des frais de rachat conditionnels, tel que précisé dans le Prospectus consolidé.

La commission initiale maximum au titre de l'achat de Parts A et C (en tant que % de la valeur liquidative des Parts devant être achetées) ne dépassera pas 5,25 %.

Des frais de conversion de 1 % maximum peuvent s'appliquer aux échanges dans d'autres fonds de la gamme Invesco.

Les Parts A et C ne donnent lieu à aucun frais de rachat.

## Frais d'exploitation annuels du Fonds

Commission de gestion :	A : 1,50 %	B : 1,50 %	C : 1,00 %
Commission de distribution :	A : sans objet	B : 1,00 %	C : sans objet
Frais administratifs* :	A : 0,40 %	B : 0,30 %	C : 0,30 %
Commission de fiducie* :	A : 0,0075 %	B : 0,0075 %	C : 0,0075 %
Frais de garde et de services*** :	A : 0,001 % - 0,45 %	B : 0,001 % - 0,45 %	C : 0,001 % - 0,45 %
Ratio de frais totaux (TER)** :	A : 2,13 %	B : 3,02 %	C : 1,53 %
Taux de rotation du portefeuille** :	48,04		

(calculé conformément à la note d'application 01/05)

\* (Maximum) \*\* (01/04/08 - 31/03/09) \*\*\* Le taux des frais prélevés par le Fiduciaire variera selon le pays dans lequel les actifs d'un Fonds sont détenus.

Le Gérant, le Fiduciaire et leurs délégués sont habilités à récupérer sur les actifs du Fonds les débours raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions relatives au Fonds.

## Fiscalité

Conformément aux dispositions figurant dans la section « Fiscalité - Irlande » du Prospectus consolidé, le Fonds est domicilié en Irlande à des fins fiscales, mais n'est pas assujéti à l'impôt irlandais sur le revenu et les plus-values. Un impôt peut survenir si le Fonds fait l'objet d'un « événement imposable » en rapport avec un Porteur de Parts qui a qualité de Résident irlandais ou de Résident habituel en Irlande. Toutefois, aucun impôt ne frappera un Porteur de Parts suite à un événement imposable si, au moment de cet événement, le Porteur de Parts n'a pas qualité de Résident irlandais ou de Résident habituel en Irlande, pour autant qu'il ait présenté une Déclaration appropriée.

**Il est recommandé aux Porteurs de Parts et aux investisseurs potentiels de consulter leur conseiller financier quant au traitement fiscal de leur participation dans le Fonds.**

## Publication des valeurs liquidatives

Les valeurs liquidatives sont actualisées quotidiennement et disponibles au siège social du Fonds et sur le site Internet d'Invesco ([www.invesco.com](http://www.invesco.com)). Les Porteurs de Parts de Hong Kong consulteront le site Internet [www.invesco.com.hk](http://www.invesco.com.hk).

En fonction de la réglementation locale, les valeurs liquidatives seront également publiées dans les quotidiens dont la liste figure à l'Annexe A du Prospectus consolidé.

## Achat et vente de Parts

### Jours ouvrables et Point de valorisation :

Chaque Jour ouvrable en Irlande (tel que défini dans le Prospectus consolidé) est un jour de transaction. L'Heure limite de transaction et le Point de valorisation sont fixés à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Pour les ordres passés auprès du distributeur secondaire et représentant à Hong Kong, l'Heure limite de transaction est fixée à 17h00 (heure de Hong Kong). Si elles sont acceptées, les demandes de souscription reçues avant l'Heure limite de transaction seront traitées en fonction de la valeur liquidative de la Part de la catégorie en question calculée sur la base du prochain Point de valorisation. Les demandes de souscription reçues après l'Heure limite de transaction seront traitées en fonction du Point de valorisation suivant.

### Transactions :

Les demandes de souscription, de rachat et de conversion peuvent être effectuées conformément aux instructions figurant dans le Prospectus consolidé, par fax, par téléphone ou par écrit, auprès du Distributeur mondial à Dublin ou du distributeur secondaire à Hong Kong, tous les Jours ouvrables. Il n'est pas possible actuellement de procéder à des opérations par téléphone avec le distributeur secondaire à Hong Kong. Concernant la souscription de Parts, l'expression « par écrit » inclut les ordres transmis par réseau SWIFT ou d'autres moyens électroniques, conformément aux instructions des investisseurs.

### Montant minimum de souscription :

Le montant minimum initial de souscription pour les Parts A et B s'élève à 1 500 US\$ et pour les Parts C à 250 000 US\$ (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions type). Il n'existe pas de tranche minimum pour les parts A et B. La tranche minimum pour les parts C s'élève à 50 000 US\$. Le Gérant a toute latitude pour forcer le rachat de toute participation dont la valeur se situe en dessous de la participation minimale requise.



---

**Autres informations importantes**

<b>Structure juridique :</b>	FCP de droit irlandais autorisé en tant qu'OPCVM
<b>Société de gestion, Promoteur, Distributeur global et Agent administratif :</b>	Invesco Global Asset Management Limited, Registered Office, 1st floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande
<b>Agent administratif par délégation :</b>	BNY Mellon Fund Services (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande
<b>Conseiller en placements :</b>	Invesco Aim Capital Management, Inc. 11 Greenway Plaza, Houston, Texas 77046, Etats-Unis d'Amérique (Il est proposé qu'à compter du 31 décembre 2009, Invesco Aim Capital Management, Inc soit incorporé dans Invesco Institutional (N.A.), Inc., qui prendra alors le nom de Invesco Advisors, Inc. Si ce regroupement n'intervient pas à la date prévue, Invesco Aim Capital Management, Inc continuera d'exercer les fonctions de Conseiller en placements.) Irish Financial Services Regulatory Authority, PO Box no 9138, College Green, Dublin 2, Irlande
<b>Autorité de contrôle :</b>	
<b>Fiduciaire :</b>	BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande
<b>Commissaire aux comptes :</b>	PricewaterhouseCoopers, comptables agréés, One Spencer Dock, North Wall Quay, Dublin 1, Irlande
<b>Date de lancement :</b>	9 juin 1992

Le Prospectus consolidé ainsi que les rapports périodiques peuvent être obtenus gratuitement auprès d' Invesco Global Asset Management Limited et de tous les distributeurs.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Invesco Global Asset Management Limited, 1st floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande

**Téléphone :** +353 1 439 8100  
**Télécopie :** +353 1 439 8400  
**Courriel :** queries@dub.invesco.com  
**Site Internet :** www.invesco.com

Invesco Global Asset Management Limited opère sous le contrôle de l'Autorité de réglementation des services financiers en Irlande et fait partie d'Invesco Ltd.